

## 8h de puzzle ICAB - REGLEMENT

### ORGANISATION

L'évènement des « **8h de puzzle iCAB** » consiste à résoudre, en équipe, un maximum de puzzles dans un temps imparti de 8 heures.

Ce concours est organisé par l'Institut de Cancérologie Arsène Burny (ICAB) CHU de Liège, Avenue de l'Hôpital 1, 4000 Liège. Cet évènement vise à récolter des fonds permettant le financement de soins et d'activités pour les patients, afin d'améliorer leur qualité de vie durant leur parcours de soins.

L'édition se déroulera le dimanche 17 janvier 2027 de **10h30** à **18h30** au Palais des Congrès de Liège – Esplanade de l'Europe 2, 4020 Liège.

Les équipes sont libres d'apporter boissons et nourriture mais une offre de repas et boissons sera proposée.

Les commandes de repas devront être passées anticipativement (les responsables d'équipe seront contactés en temps voulu). Pour rappel, la totalité des bénéfices sera reversée à l'ICAB dans un but d'amélioration de la qualité de l'accueil et du trajet de soins des patients.

### INSCRIPTION

L'inscription s'effectuera **uniquement** grâce au **formulaire** qui sera disponible via QR code et qui devra nous être envoyé au plus tard **le 1er décembre 2026**.

Le droit d'inscription est de **95 €**. Ce montant devra être versé directement lors de l'inscription en suivant les indications sur le site.

L'inscription ne sera validée qu'une fois ces **deux conditions** réunies : réception du **formulaire** et réception du **paiement** dans les délais.

120 places d'équipes seront disponibles pour cette édition.

Un minimum de 40 équipes est nécessaire pour que l'évènement ai lieu. En cas d'annulation, l'entièreté du montant de l'inscription sera remboursée.

En cas de désistement de l'équipe avant le 31 octobre 2026, le remboursement de l'inscription sera accordé. Passé ce délai, plus aucun remboursement ne sera effectué, sauf si une équipe en attente peut assurer le remplacement et si le désistement de l'équipe sélectionnée a lieu avant le 1<sup>er</sup> décembre 2026. Après cette date, plus aucun remboursement ne pourra être accordé.

### COMPETITION

Les concurrents devront assembler, par équipes de 4 personnes, un maximum de pièces parmi les puzzles qui leur seront proposés.

Le **départ** de la compétition sera donné à **10h30**. Il est demandé aux équipes d'être en place pour 10h15 (ouverture de la salle dès 9h45).

Chaque équipe se verra attribuer un numéro d'équipe au début du mois de janvier 2027. Ce numéro sera communiqué à l'adresse e-mail renseignée lors de l'inscription et désignera le numéro de table. Les tables sont des tables type brasserie ou réfectoire. Elles ne sont pas de couleur blanche. Chaque équipe peut se munir d'une plaque ou d'un tapis de puzzle pour y placer ses pièces. L'organisation fournira une plaque de base type contre-plaqué.

Les puzzles sont distribués aux équipes dans le même ordre. A chaque puzzle terminé, l'équipe doit se manifester auprès de l'organisation.

Les concurrents pourront se relayer et se faire remplacer à tout moment. Cependant, le nombre de joueurs présents dans l'emplacement réservé à l'équipe ne pourra jamais excéder 4 personnes.

Les 4 premiers puzzles seront la propriété de l'équipe au terme de l'épreuve. Chaque puzzle supplémentaire commencé restera la propriété de l'équipe.

Le classement final sera établi au terme de la compétition, après le décompte final.

Il sera tenu compte, pour établir ce classement final, du nombre total de pièces assemblées en 8 heures : addition des puzzles terminés et du plus grand ensemble de pièces attachées dans le puzzle en cours au moment de la fin de la compétition.

En cas d'égalité, le vainqueur sera celui qui a commencé en premier son dernier puzzle.

Les organisateurs se réservent le droit d'apporter toute modification utile au présent règlement, et s'engagent à en informer les participants dans les plus brefs délais.

Les problèmes non prévus par le règlement et survenant durant la compétition seront tranchés et résolus par les organisateurs.

## **RECOMPENSES**

Des prix seront remis aux 10 premiers classés.

Les lots ne sont ni échangeables ni remboursables.

## **RESPONSABILITÉS**

L'organisateur ne peut être tenu responsable en cas de problème technique, d'incident ou de dommage survenant pendant le concours.

Chaque participant est responsable de son matériel.

Les données personnelles collectées lors de l'inscription des participants ne seront utilisées que dans le cadre strict des « 8h de puzzles du Centre OASIS ». Elles ne seront pas transmises à des tiers et elles pourront être consultées, modifiées ou effacées sur simple demande de l'intéressé.

Des photos et vidéos seront prises pendant l'évènement à des fins de communication de l'Institut de cancérologie du CHU de Liège. Si vous souhaitez ne pas être pris en photos ou supprimer des photos à la suite d'une publication, il suffira de le demander aux organisateurs ce jour-là ou via l'adresse mail [icab@chuliege.be](mailto:icab@chuliege.be) avant l'évènement.

S'agissant d'un évènement à caractère caritatif, nous comptons sur l'esprit de convivialité de chacun.

L'organisateur décline également toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration d'effets personnels durant l'évènement.

Les participants restent responsables de leurs déplacements, véhicules et effets personnels en dehors du cadre strict de l'organisation de l'évènement.

## **Acceptation du règlement**

La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Toute contestation sera tranchée par l'organisateur, dont la décision est finale.

## **CONTACT**

[icab@chuliege.be](mailto:icab@chuliege.be) ou 04/323.54.75